PRÉSENTATION

# Aide à l'accès au droit : quels publics et quels usages des Point-justice des Hauts-de-Seine ?

## Restitution d'une étude monographique

**MERCREDI 14 MAI 2025**

**11H00 – 12H30**

IERDJ
47 bis rue des Vinaigriers
75010 PARIS

Institut des Études
et de la Recherche
sur le Droit et la Justice

Inscrite dans le cadre du programme de travail de l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice sur les ***Besoins demandes et attentes de justice***, l'étude ***Point-justice des Hauts-de-Seine : quels usages pour quels usagers et quelles usagères ?*** propose, avec les outils des sciences sociales et du droit, une analyse des dispositifs d'accès au droit dans le département des Hauts-de-Seine. Cette étude monographique, soutenue par l'Institut, a été réalisée par Cassandre de Oliveira, sous la direction d'Isabelle Boucobza, professeure de droit public, dans le cadre du Master 2 Droits de l'Homme de l'Université Paris Nanterre au cours de l'année 2023-2024.

Ce travail – qui a bénéficié du soutien du conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) du 92 par la mise à disposition d'un certain nombre de données quantitatives et par l'accès au terrain, vient surtout répondre à des questionnements soulevés alors par le président du tribunal judiciaire de Nanterre : comment la politique nationale d'aide à l'accès au droit se matérialise-t-elle au sein de ce département socialement contrasté ? Quelles sont les caractéristiques socio-économiques des personnes reçues en Point-justice et quels usages font-elles des permanences proposées ?

Ce sont les résultats de cette étude que l'Institut souhaite présenter et mettre en débat dans le cadre d'une présentation qui se tiendra le 14 mai prochain, de 11h à 12h30, dans nos locaux (47 bis rue des Vinaigriers – 75010 Paris).

Inscription obligatoire.

# Biographies

**Cassandre DE OLIVEIRA MARINHO** est juriste, diplômée d'un Master 2 Droit de l'Homme à l'Université Paris Nanterre. En collaboration avec le Tribunal judiciaire de Nanterre, elle a réalisé pour l'IERDJ une étude s'intéressant aux usager.es des structures d'accès au droit dans les Hauts-de-Seine.

**Isabelle BOUCOBZA** est professeure de droit public à l'Université Paris Nanterre depuis septembre 2017 et a été nommée Directrice du Centre d'Études et de Recherches sur les droits fondamentaux (CREDOF) en janvier 2024. Elle a précédemment enseigné à l'Université de La Rochelle et a été maîtresse de conférences à Paris Nanterre. Ses domaines de recherche incluent les droits fondamentaux, le droit et genre, ainsi que l'épistémologie du droit. Elle enseigne divers cours, notamment sur les libertés fondamentales et le droit administratif européen.

**Benjamin DEPARIS** est président du tribunal judiciaire de Nanterre et également président du Conseil départemental de l'accès au droit des Hauts-de-Seine (92), France. Dans ces deux fonctions, il œuvre pour l'amélioration de l'accès à la justice et des services juridiques pour les citoyens.

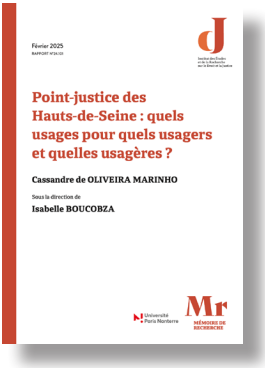


Mémoire concerné :

Point-justice des Hauts-de-Seine : quels usages pour quels usagers et quelles usagères ?

## À PROPOS DE L'INSTITUT DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE SUR LE DROIT ET LA JUSTICE (IERDJ) :

L'IERDJ a pour objet la promotion d'une réflexion originale et prospective, le développement de la recherche et son soutien, ainsi que la mobilisation et la diffusion des connaissances sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents. Son action s'adresse à l'ensemble des professionnels concernés, aux acteurs de la recherche et de la formation, comme à un plus large public, sur le plan national, européen et international.